
Adresse de la société populaire de Barbezieux qui annonce avoir armé et équipé deux cavaliers et offre des effets d'habillement pour les défenseurs de la patrie, lors de la séance du 27 pluviôse an II (15 février 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse de la société populaire de Barbezieux qui annonce avoir armé et équipé deux cavaliers et offre des effets d'habillement pour les défenseurs de la patrie, lors de la séance du 27 pluviôse an II (15 février 1794). In: Tome LXXXV - du 26 pluviôse au 12 ventôse an II (14 février au 2 mars 1794) p. 59;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1964_num_85_1_31737_t1_0059_0000_8

Fichier pdf généré le 15/05/2023

lon, a été célébrée avec enthousiasme; et qu'il a été déposé au district 42 marcs d'argenterie, 548 liv. de cuivre, 7,374 liv. de fer, et quatre cloches pesant 11,000 liv. provenant de la ci-devant église, transformée en temple de la Raison (1).

[Orbais, s.d.] (2)

« Législateurs,

Nos cœurs aussi brûlent unanimement du feu sacré de l'amour de la Patrie: à sa voix, 42 marcs d'argenterie, 548 livres de cuivre, 7,374 de fer et 4 cloches pesant environ 11.000, provenant de notre église transformée depuis longtemps en temple de la Raison, ont été déposés à notre district. Sur son autel ont été offertes et également déposées (*sic*) 124 chemises, 24 paires de bas, 8 paires de guêtres, 54 livres de bandes et charpie, un habit uniforme, une croix d'or, un anneau d'or, un autre d'argent, un écu de six livres et une pièce de 15 s. Riches seulement en patriotisme, nous offrons à la patrie nos enfants, dont les bras commencent à se durcir, et les âmes à s'embraser du même feu qui animent leurs aînés.

La conquête de Toulon a été célébrée ici aux acclamations de tous les sans-culottes, un arbre vivace a remplacé celui, à l'ombre duquel, dans les temps d'esclavage, nous avions juré fidélité à l'infâme tyran, ce nouvel arbre porte pour inscription: « A la liberté triomphante des crimes de la trahison et de la rage des despotes ».

Législateurs, nous exprimons ici un vœu digne des hommes libres, qu'au printemps prochain, 100.000 républicains aillent porter le fer et la flamme chez ces perfides insulaires; que Pitt et Georges, ces ennemis du genre humain disparaissent; que Carthage soit détruite!

Montagnard! C'est à vous que nous adressons ce vœu énergique; continuez, en restant à votre poste, à bien mériter de la Patrie; notre courage et notre dévouement seconderont vos efforts généreux ».

TELLIUS, CHAMION, PIGEON, DODEMENT, A. OSVALTE, FRANÇOIS, GÉRARD, GUIART (*vice-présid.*), PRAT (*présid.*) [et 15 autres signatures].

11

La société régénérée des sans-culottes de Barbezieux, sollicite la Convention d'accélérer la marche de l'esprit humain, et le dégagement de toutes les passions particulières, afin de donner un libre cours aux vertus sociales. « Et alors, dit cette société, toute la République s'écriera, nos représentants ont bien mérité de l'humanité ». Cette société annonce qu'elle a monté, équipé et armé à ses frais deux de ses membres, qui attendent les ordres de la Convention. Elle a déposé, pour les braves défenseurs de la patrie, 229 chemises, 2 habits bleus,

32 paires de bas, 2 paires de souliers, une culotte et de la charpie (1).

Cette société annonce qu'elle a monté, équipé et armé à ses frais deux de ses membres qui attendent les ordres de la Convention pour joindre le corps de cavalerie où il lui plaira (de) les incorporer.

Elle sollicite la Convention d'accélérer la marche de l'esprit humain en le dégageant de toutes les passions domestiques, restes impurs d'une mauvaise éducation, afin de donner un libre cours aux vertus sociales et alors toute la République s'écriera: Nos représentants ont bien mérité de l'humanité entière (2).

Mention honorable, insertion au bulletin (3).

12

La commune de Montmirail, département de la Marne, écrit que, dès le berceau de la révolution, elle a fait à la patrie don d'une somme de 20,189 liv. 5 s.

Mention honorable, insertion au bulletin (4).

[Extrait des délibérations de la comm., 24 pluv. II] (5)

« Citoyen président,

La commune de Montmirail t'invite à faire part à la Convention nationale qu'elle a ouvert dans son sein une souscription pour les défenseurs de la patrie et qu'elle désire connoître l'endroit où tous les objets qui ont été donnés doivent être déposés.

Notre commune n'est point d'une grande étendue, elle ne renferme que 400 feux, si elle n'a point été connue dans les fastes de l'histoire ancienne, elle méritera peut-être quelque place dans les Annales de la République.

Tout ce qu'elle a fait pour la révolution lui assure une mémoire illustre, elle a bien certainement rivalisé de patriotisme avec les plus grandes communes.

Comme tous les dons qu'elle a fait ont été ignorés, la Convention en verra sans doute avec plaisir le tableau fidèle.

Dès le berceau de la Révolution, la commune de Montmirail a montré tout son attachement à la liberté en recueillant une somme de 20.189 l. 5 s. pour son don patriotique.

Les habitants ne sont point fortunés; mais ils sont riches en patriotisme et dès qu'ils ont connu les besoins du gouvernement, ils ont senti que les plus grands sacrifices devenoient pour eux un devoir, dès le moment que ce devoir étoit commandé par l'espérance d'être utile à l'état.

230 volontaires ont été tirés dans son sein, la levée de ces braves guerriers s'est faite en trois réquisitions; ils ne sont point partis sans recevoir des marques d'estime et de fraternité de leurs

(1) P.V., XXXI, 288.

(2) F¹⁷ 1009^c, pl. 3, p. 2305.

(3) Bⁱⁿ, 27 pluv. (2^e suppl^t).

(4) P.V., XXXI, 288. Bⁱⁿ, 27 pluv. (2^e suppl^t); C. Eg., n^o 547; J. Sablier, n^o 1143; J. Fr., n^o 510; Mon., XIX, 496.

(5) C 291, pl. 934, p. 1.

(1) P.V., XXXI, 288. Bⁱⁿ, 27 pluv. (2^e suppl^t); J. Sablier, n^o 1143.

(2) C 291, pl. 926, p. 24.